

COMMUNE DE CASSANIOUZE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juillet 2020

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
De présents : 14
De votants : 15

Date de convocation
04 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Juillet à 11 heures trente minutes, le conseil municipal de CASSANIOUZE s'est réuni à la salle du conseil de la mairie

Etaient présents :

BIOULAC Josiane, BOULANGER Jean-Pierre, CASTANIER Michel, CASTANIER Nadine, COURTOIS Martine, DRACON Baptiste, FONTANEL Didier, KISS Elisabeth, LAVEISSIERE Jérôme, LEYBROS Marie-Jeanne, MARCENAC Cédric, MAS Maurice, MAZARD Daniel, PLANTECOSTE Yoann,

Absents excusés :

Jean Marc VENZAC a donné pouvoir à Cédric MARCENAC.

Secrétaire de séance : PANTECOSTE Yoann

Ordre du Jour :

- 1) *Elections des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales*
- 2) *Questions Diverses :*

1°) ELECTIONS DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES:

Monsieur le Maire précise au conseil que les élections sénatoriales auront lieu le 27 Septembre prochain. La commune de CASSANIOUZE se doit de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Il interroge le conseil sur les candidatures éventuelles. Après discussion Michel CASTANIER, Elisabeth KISS et Baptiste DRACON sont désignés comme candidats titulaires et Jean Pierre BOULANGER, Nadine CASTANIER et Didier FONTANEL sont désignés comme candidats suppléants.

Puis il est passé au vote.

Ont obtenu :

Candidats titulaires :

Michel CASTANIER : 15 voix élu
Elisabeth KISS 14 voix élue
Baptiste DRACON 15 voix élu

Candidats suppléants :

Jean Pierre BOULANGER 15 voix élu
Nadine CASTANIER 15 voix élue
Didier FONTANEL 14 voix élu.

II°) QUESTIONS DIVERSES :

1°) Prêt :

Monsieur BOULANGER rappelle que lors du dernier conseil il avait été décidé de contracter un emprunt de 300.000 euros destiné au financement des travaux de la traverse du bourg au taux de 1,08%. Monsieur BOULANGER a demandé au CREDIT AGRICOLE de revoir sa proposition en fonction de l'évolution des taux. Une nouvelle proposition au taux de 0.81% sur une durée de 25 ans a été adressée à la commune. Le conseil après en avoir délibéré se déclare favorable à cette proposition.

2°) Bail GROUPAMA :

Monsieur BOULANGER informe le conseil que l'agence locale GROUPAMA souhaite que le bureau qui est actuellement loué à cette société d'assurance fasse l'objet d'un bail de 3 ans. Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour la mise en place d'un tel bail. Le montant du loyer est fixé à 30,00 € par mois.

3°) Refus de Monsieur BRUYERE :

Monsieur Didier FONTANEL regrette la position de Monsieur BRUYERE qui prive la collectivité d'un aménagement du carrefour avec la RD 601 au moment où se réalisent des travaux conséquents. Le conseil dans sa totalité regrette également cette position. Monsieur FONTANEL et Mme KISS se proposent de reprendre contact avec Mr BRUYERE et de rendre compte au conseil de cette entrevue.

4°) Vente du Camping :

Monsieur le maire informe le conseil que les tractations avec le nouvel acquéreur se poursuivent. Une présentation écrite de son projet doit nous être remise ainsi qu'une offre chiffrée.

5°) Ouverture des plis :

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres pour le marché d'adduction d'eau de la conduite sur le CD 601 est prévue pour le 15 juillet.

6°) Manifestations diverses :

Il est précisé au conseil le calendrier des manifestations à savoir :

01/08/2020 Vernissage de l'exposition « Raymond POULIDOR »

01/08/2020 Courses cycliste

01/08/2020 Marché de Pays

15/08/2020 Théâtre de rue au stade à 19 Heures avec marché de pays.

Le Maire,

Le Secrétaire

Les Membres